

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

BOURGOGNE et FRANCHE-COMTE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°1 du 16/01/2001 - 2 pages

Grandes Cultures

Tournesol

Une année à semis tardifs marquée par des pucerons

La pluviosité de mars et avril 2001 a souvent rendu problématique la réalisation des semis. Il aura fallu attendre la 1ère décade d'avril pour entrer dans les parcelles inondées en mars.

Les premiers semis ont lieu autour du 5 avril et se poursuivent, au gré de créneaux favorables, jusqu'à la fin du mois, voire jusqu'à la mi-mai pour les semis les plus tardifs (Yonne et Nièvre).

Les semis réalisés dans les limons ont souvent rencontré des problèmes à la levée. Par la suite, les conditions estivales ont permis un développement assez important de maladies (phomopsis et sclerotinia sur capitules). Il est cependant difficile de quantifier, pour les rendements souvent décevants qui ont été obtenus, la part réelle du parasitisme par rapport aux mauvaises conditions d'implantation.

Ravageurs

Quelles que soient les dates de semis et les types de sol, toutes les parcelles ont été menacées par les limaces jusqu'à la mi-mai, période à partir de laquelle les tournesols, favorisés par des conditions climatiques plus clémentes, commencent à se développer.

Amorcé dès la mi-mai, le vol des pucerons trouve des cultures à des stades encore jeunes. On observe des niveaux d'infestation très variables selon les départements.

Les populations s'intensifient jusqu'au 6 juin puis régressent très rapidement par la suite.

Malgré une présence active, les auxiliaires étaient dans bien des cas insuffisants pour limiter les populations de pucerons.

Les parcelles de Franche-Comté, Saône et Loire et Côte d'Or dépassent fréquemment les seuils de nuisibilité habituellement admis et justifient de ce fait une intervention insecticide (seuils : 30 pucerons par plante avant le stade 5e feuille ; passé ce stade et jusqu'à bouton étoilé 50 à 100 pucerons par plante).

Encadrer l'essai

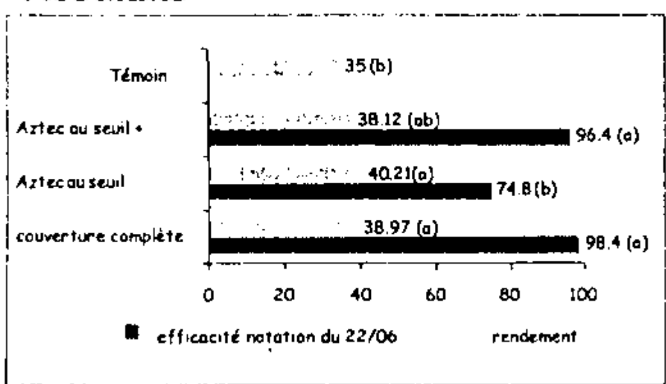
Compte tenu du caractère précoce de la colonisation, un essai d'opportunité a été mis en place pour vérifier, dans les conditions de l'année, la validité des seuils proposés. Cet essai a été mis en place à Brazey en Plaine sur variété Hellan ; il comportait un témoin et 3 modalités traitées avec AZTEC respectivement :

-au franchissement du seuil soit à B2 le 23 mai,

-8 jours plus tard, en croissance des populations, le 30 mai,

-le 23 mai avec renouvellement le 9 juin.

Résultats



On observe le 22 juin, au stade E1-E2, lors de la notation pucerons, une bonne efficacité des traitements, avec une baisse pour le traitement remontant au 23 mai (la population de pucerons approche alors 250 pucerons par plante dans les témoins mais n'a plus d'incidence à ce stade).

La récolte indique en revanche que l'intervention précoce, dès le franchissement du seuil, apporte les meilleurs résultats, avec une nuisibilité atteignant 4 à 5 q/ha pour une population de 30 pucerons par plante à B2.

Maladies

Mildiou : l'année est calme. Les premiers symptômes s'observent sur feuilles fin mai mais rapidement la maladie se stabilise à un niveau dépassant rarement 1 % de pieds porteurs de symptômes.

En Franche-Comté, seul le département de la Haute-Saône présente 3 à 4 % de pieds touchés sur la majorité des parcelles.

Par ailleurs, la prospection conduite sur les races de mildiou montre cette année encore que la race A (710) est toujours dominante et bien maîtrisée par les variétés résistantes.

Phoma : la maladie est très présente cette année encore avec des taux d'attaque moyens, pouvant présenter une dizaine de taches par tige, allant parfois même jusqu'à la formation de manchons noirs. En Franche-Comté, la maladie est plus installée dans le Jura qu'en Haute-Saône.

Tournesol
Bilan de la campagne 2001.

Service Régional de la Protection des Végétaux
ZI Nord - BP 177
21205 BEAUNE Cedex
Tél : 03.80.26.35.45
Fax : 03.80.22.63.85

Service Régional de la Protection des Végétaux
Immeuble Orion
191, Rue de Belfort
25043 BESANCON Cedex
Tél : 03.81.47.75.70
Fax : 03.81.47.75.79

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Bourgogne
Directeur gérant : JC RICHARD
Publication périodique
C.P.P.A.P n°1700 AD
ISSN n°0758-2374

Tarif Courrier et Fax : 60 Euros.

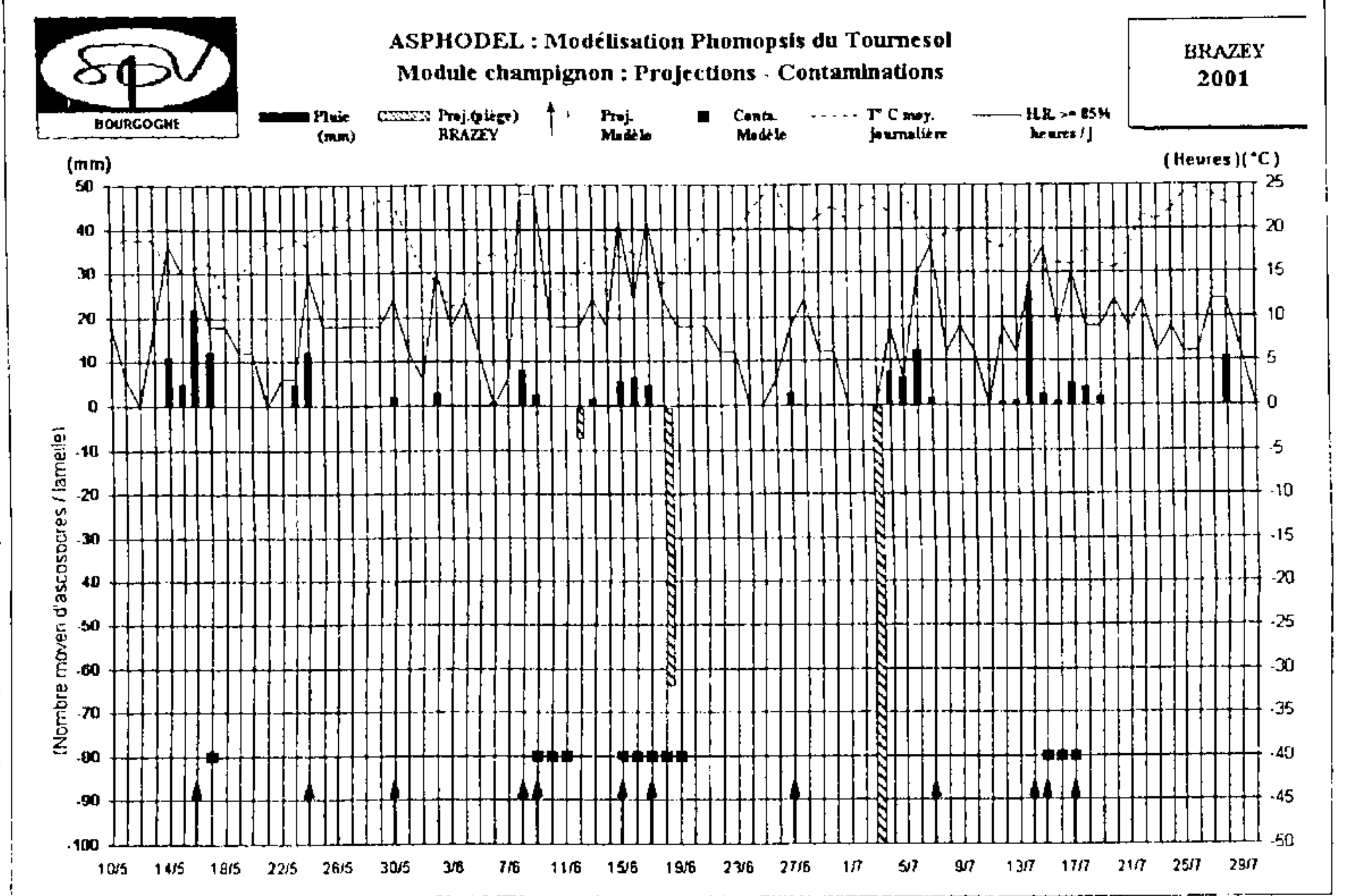
Sclérotinia : la maladie est dans l'ensemble peu présente en début de saison. Les attaques sont nettement plus marquées sur capitules à partir d'août, en particulier en val de Saône, Nièvre, Yonne avec des fréquences pouvant atteindre 30 à 40 % des plantes. En Franche-Comté le pourcentage d'attaque dépasse rarement 5%.

Phomopsis : en 2001, les contaminations interviennent aux stades de plus grande sensibilité des tournesols. Les premières contaminations ont lieu début juin en Franche-Comté, mais les plus graves sont enregistrées au rythme des épisodes pluvieux du mois de juin en Côte d'Or et dans la Nièvre puis en juillet dans l'Yonne.

Ces différents épisodes sont confirmés au champ avec des symptômes parfois importants sur feuilles et tiges.

Au final, la prospection réalisée montrait des taux d'attaques élevés, pouvant concerner 80% des pieds dans les secteurs les plus touchés (nord Nièvre, Puisaye), avec des fréquences importantes de tiges brunes et quelquefois de la casse, y compris sur variétés classées très peu sensibles ; un niveau atteignant parfois 30 % de tiges brunes était noté sur le secteur de Brazey en Plaine (Côte d'Or). Le niveau atteint est plus faible dans les autres secteurs de Bourgogne. Les parcelles de Franche-Comté présentaient dans l'ensemble 8 à 10 % de pieds touchés.

Bien que l'incidence de ces attaques sur les rendements soit difficile à apprécier, la seule progression du stock d'inoculum doit conduire à rester vigilant pour les prochaines campagnes. Le choix d'une variété très peu sensible demeure un moyen de prévention essentiel.



Collecte 2002 des Produits Phytosanitaires Non Utilisables (PPNU)

Une collecte des PPNU est organisée prochainement en Côte-d'Or par la Chambre d'Agriculture, en partenariat avec les distributeurs.

Seront collectés les produits phytosanitaires non utilisables - c'est-à-dire non identifiables, interdits par la réglementation ou détériorés - à l'exception de l'*arsenite de soude* qui sera collecté ultérieurement pour subir un traitement spécifique.

Profitez de cette opération pour éliminer notamment les spécialités commerciales n'ayant plus d'autorisation de mise sur le marché. La base Ephy du Ministère de l'Agriculture est disponible sur internet : www.agriculture.gouv.fr, rubrique "Alimentation" puis "Protection des Végétaux", cliquer sur e-phy.

Faites le point avec votre technicien habituel.

***110 Bourgogne** : du 18 au 22 Février

(Baigneux les Juifs – Châtillon sur Seine – Laignes – 5 Veuxhaulles – Recey sur Ource – Savoisy – Sennevoy le bas (89))

***Bourgogne Viti Service** : date limite d'apport, le 16 février

(Beaune – Mercurey (71) – Nuits Saint Georges – Santenay)

***Bresson S.A.** : du 11 au 22 Février

(Saulon la Chapelle)

***CAV Beaune Verdun Seurre** : du 18 au 22 Février

(CAV: ZI. Beaune Vignolles – Bligny sur Ouche – Nolay – 23 Corpeau; Ets Agrico : Z.I. Beaune-Savigny ; Ets Regnier: Brochon)

***Dijon Céréales** : date limite d'apport, le 16 février

(Aignay le Duc- Auxonne – Epoisses – Fromenteau; Saint Martin du Mont – Genlis – Is sur Tille; IS 2000 – Montigny; Mornay ; Villeneuve sur Vingeanne – Mirebeau – Munois ; Darcey – Nuits Saint Georges – Poinçon les Larrey – Pouilly en Auxois – Saint Julien.)

***SARL Leguy** : du 11 Février au 1er Mars

(Liernais)

***Soufflet Vigne** : du 18 au 22 Février

(Beaune)

***Soufflet Agriculture** : du 18 au 22 Février

(Beneuvre – Brion sur Ource – Lux – Puits)

***PhytoBourgogne** : du 18 Février au 1er Mars

(Couchey)

Pour toute information, appelez laure OHLEYER à la Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or, au 03.80.28.81.28